

APPEL DE CANDIDATURES

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

ERGOTHÉRAPEUTE – ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Affectation temporaire à temps plein (35hrs/semaine) ou à temps partiel, remplacement de congé parental pour l'année scolaire 2022-2023

Nature de l'emploi

L'emploi d'ergothérapeute comporte plus spécifiquement des fonctions de dépistage et d'évaluation des habiletés fonctionnelles des élèves présentant des troubles physiques ou psychomoteurs, ainsi que de détermination et de mise en œuvre d'un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie pour ces élèves, dans le but de développer, restaurer ou maintenir leurs aptitudes, de compenser leurs incapacités, de diminuer les situations de handicap, d'adapter leur environnement pour favoriser une autonomie optimale et de faciliter leur cheminement scolaire.

Plus spécifiquement, l'emploi consiste à :

- Évaluer le développement de l'élève dans différentes sphères : motricité globale et fine, intégration sensorielle, habiletés perceptivo-cognitives, aspect social et rationnel, activités de la vie quotidienne et de la vie domestique.
- Analyser et évaluer les habiletés fonctionnelles des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire.
- Dans le cadre d'un plan d'intervention, déterminer un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie, pour répondre aux besoins de l'élève et décide de mesures de contention, si nécessaire.
- Par le biais de thérapies individuelles ou de groupe, stimuler les acquisitions dans les sphères où l'élève accuse des retards pour lui permettre de développer au maximum ses capacités.
- Utiliser les activités et le milieu scolaire pour favoriser la généralisation des apprentissages afin que l'élève devienne le plus fonctionnel et autonome possible dans son milieu de vie.
- Participer avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, le plan de traitement et d'intervention en ergothérapie.
- Participer au choix des objectifs et des moyens d'intervention.
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.
- Concevoir, choisir, adapter et préparer le matériel nécessaire aux séances de thérapie individuelle ou de groupe et recommande l'acquisition d'équipements.
- Conseiller et soutenir le personnel enseignant pour qu'il puisse adapter l'enseignement ou le matériel et suggère des stratégies; elle ou il rencontre, soutient et conseille les parents en vue de développer chez ces derniers des attitudes et des habiletés favorisant la réadaptation de l'élève.
- Possibilité de faire un travail de consultation et de formation auprès des intervenantes et intervenants du milieu scolaire, médical ou de réadaptation.
- Conseiller le personnel d'encadrement, rédiger des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et faire les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.
- Animer des ateliers et offrir du soutien à certains groupes de parents, en partenariat avec les intervenantes et intervenants du milieu scolaire ou du réseau de la santé et des services sociaux.

APPEL DE CANDIDATURES

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

- Préparer et assurer la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire.
- Rédiger des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

Qualifications requises

- Maîtrise en ergothérapie;
- Être membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec;
- Avoir déjà travaillé dans le milieu de l'éducation est un atout.

Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.

***Échelle salariale de 27,46 \$ (échelon 1) à 50,39 \$ (échelon 18).** Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre faisant part de leur intérêt et l'expertise développée en lien avec l'emploi par courriel à cvprofessionnel@csdhr.qc.ca